

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 16

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

OBJET

Archives départementales - Convention liant le Département des Bouches-du-Rhône
et le Musée National du Sport relative au prêt d'objets pour une exposition
temporaire

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Service des Affaires générales AD/BDP
0413318201**

I - RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

- Par **délibération n°5 du 16 avril 2015**, le Conseil Départemental a donné délégation de compétences à la Commission Permanente, dans la limite des crédits inscrits au budget du Département ;
- Par **délibération n°3 du 25 mars 2016**, dans le cadre de sa session budgétaire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a présenté le budget primitif de la Direction de la Culture pour l'exercice 2016.

II- OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente :

- un projet de convention liant le Département et le Musée National du Sport pour le prêt d'objets qui seront exposés dans le cadre de l'exposition temporaire ayant pour titre provisoire " Histoires des sports" qui sera présentée aux ABD Gaston-Defferre à Marseille de janvier à mai 2017,
- l'autorisation pour Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant de signer cette convention.

1/ Contexte :

Les Archives départementales ont pour mission de collecter, classer, conserver et mettre en valeur le patrimoine écrit du département. La valorisation des fonds conservés se fait notamment par le biais d'expositions et de publications, permettant de faire connaître au public le plus large possible les richesses patrimoniales et l'histoire du département.

2/ Objectif :

Au-delà de la présentation des fonds documentaires conservés aux Archives départementales, il est prévu d'élargir l'exposition avec des objets ou des documents prêtés par diverses institutions dont le Musée national du sport.

Le projet de convention de prêt est joint en annexe au présent rapport.

L'exposition prévue s'inscrit dans le cadre de la thématique " Marseille Provence Capitale Européenne du Sport en 2017 "

III - INCIDENCES FINANCIERES

Le montant de la dépense liée à la mise en œuvre de cette convention de prêt, soit 2.000€, sera prélevé sur les crédits inscrits sur l'imputation budgétaire suivante :

PROGRAMME	LIBELLE	OPERATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT TTC
15004	Transport d'œuvres	1007039	011-315-6241	2.000€

IV - PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la déléguée à la Culture et au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL